



Direction Animation - Vie locale

N / Réf. : AP/MG N° 241  
 Dossier suivi par Anne PIGNON  
 Tél. : 05 49 41 92 83  
 Fax : 05 49 41 92 07  
 a.pignon@mairie-poitiers.fr

*Signalée*

Poitiers, le 19 JUIN 2012

Le Député-Maire

à

Monsieur Nicolas HAY  
 Président de Poitiers Jeunes  
 12 RUE CHARLES GIDE  
 86000 POITIERS

**Objet :** Notre rencontre du 14 juin 2012

REÇU le 21 JUIN 2012

Monsieur le Président,

Suite à notre rencontre du 14 juin dernier, je vous confirme les éléments sur lesquels un accord a été trouvé entre la Ville et votre association.

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour le travail mené depuis deux ans pour redonner à votre association un projet redéfini et pour avoir assaini la situation financière. Par ailleurs, les dernières éditions des Expressifs ont été une réussite malgré les difficultés liées aux travaux de Cœur d'Agglo. Ces préalables vont permettre de redéfinir les missions sur lesquelles une convention pluriannuelle d'objectifs pourra être signée entre la Ville de Poitiers et Poitiers Jeunes à la fin de l'année pour entrer en application en janvier 2013.

J'ai bien entendu votre souhait de réfléchir à la mise en place d'un lieu identifié. Pour les raisons que j'ai évoquées, il n'est actuellement pas dans la capacité de la Ville d'aménager l'ancien théâtre à cet effet. Par ailleurs, il me semble qu'avant d'envisager un lieu, il est primordial de définir un projet dans lequel chaque partenaire trouve sa place. C'est à la Ville de mener cette réflexion collective, ce à quoi elle va s'attacher.

Je tiens cependant à confirmer l'importance que j'attache au développement des partenariats, des mutualisations et des complémentarités entre Poitiers Jeunes et les Maisons de quartier, comme vous l'avez fait pour le carnaval. En effet, la prise en compte de la jeunesse dans les quartiers est fondamentale à l'équilibre social de la Ville. Un travail est donc à mener avec les secteurs jeunes de ces Maisons de quartier, la politique jeunesse ne pouvant se réduire ni au centre-ville, ni à une manifestation.

Je sais que vous partagez cette vision et que votre projet associatif insistera sur cette dimension. Si des difficultés dans sa mise en œuvre apparaissent, je vous demande de m'en faire part afin de rappeler l'importance du travail en commun à tous les acteurs concernés par ces publics.

... / ...

.../...

Afin d'aboutir à la signature de cette Convention Pluriannuelle d'Objectifs, la Ville de Poitiers validera lors d'un prochain bureau municipal ses orientations pour la jeunesse et celles-ci seront mises en regard de votre projet.

Une prochaine rencontre prévue entre nous le 7 septembre 2012 à 10 heures permettra d'échanger sur les premières formalisations de cette convention.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

*Très cordialement,*



Alain CLAEYS